Image not found or type unknown

Demande d'analyse d'une radiographie par un centre médico judiciaire

Par **ced1979**, le **15/05/2022** à **10:48**

le 1 er avril 2O20 , aprés une soirée avec mon voisin, je me réveille le lendemain avec mon bras , partie haute humérus qui aprés transport et diagnostic révéle une triple fracture complexe , il y aura opération , et de ce fait 3 vis ... bref j'ai des radio post opératoire, ou figure logiquement les fractures, je voulais savoir si a partir des radios on peut déterminé si les fractures résultent d'une chute ou d'un ou plusieurs coups, mon voisin , lui dit ne rien avoir fait mais j'en doute , soirée arrosé avec cachet fourni par le voisin en question, et réveil le lendemain matin avec 3 fractures ?

peut t-on déterminé la cause du traumatisme a partir de radio post opératoire, on voit bien de toute facon la nature de cette triple fracture, est ce que par une demande a un centre médico judiciaire, peut étre examiner et rendre une conclusion ? je ne me suis pas fait ca tout seul, et la seule personne qui a a les réponses, c'est ce voisin qui dit que rien a avoir la dedans , mais on se fait pas un triple fractures complexe juste en tombant de sa taille .

BONJOUR

Les CGU indiquent que les formules de politesse sont obligatoires.

Par **Visiteur**, le **15/05/2022** à **11:11**

Bonjour,

Avez-vous porté plainte contre ce voisin pour ces blessures ? A mon avis c'est la première chose à faire. Ensuite le procureur décidera de la suite à donner.

Par **Zénas Nomikos**, le **16/05/2022** à **10:39**

Bonjour,

pour connaître toutes les démarches et la procédure d'une plainte pénale :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés